

# Atelier de Créativité des Franches-Montagnes

## Programme des cours : automne 2024

Le Comité de l'Atelier de Créativité lance un nouveau concept pour vous initier aux tendances de loisirs créatifs incontournables de l'automne 2024. Nous expérimentons cette nouvelle formule, espérant qu'elle pourra répondre à vos attentes et que nous vous retrouverons nombreuses dans notre atelier.

Nous allons vous guider et vous accompagner pour faire vos premiers pas ou au contraire partager nos expériences entre copines, faire de nouvelles rencontres et créer ensemble dans un atelier équipé de machines et matériel mis à votre disposition. Afin de couvrir nos frais de fonctionnement, le prix de la soirée sera de fr. 10.- (+ cotisation annuelle : fr. 30.- par année ou fr. 5.- par soir) et les cours auront lieu de 20h à 22h (exception : poterie !) dans nos locaux, bâtiment Juventuti, Rue Bel-Air 5, Saignelégier.

Pour plus de détails, visitez notre site Internet : [crea-fm.ch](http://crea-fm.ch)

Au cours de ces soirées, nous aborderons les thèmes suivants :



### POTERIE EN « ATELIER OUVERT »

Poterie sous forme d'atelier ouvert, participation en fonction de vos disponibilités, avec la possibilité de travailler au tour. Cours divisé en 2 groupes : de 17h30 à 19h45 et de 19h45 à 22h00.

Dates : mercredis 11 et 25 septembre, 2, 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre et 11 décembre 2024



### SOIREES « BRICOLAGE LIBRE »

Afin de répondre au mieux à vos envies de bricolage, nous avons décidé d'organiser quelques soirées « bricolage libre » durant lesquelles vous pourrez faire le bricolage que vous désirez, à condition que ça puisse se faire à l'Atelier ! Dans la mesure de nos possibilités, nous serons à votre disposition pour un coup de main. Idées de bricolages : tricot, crochet, petits objets en bois, rotin, béton, déco pour Noël ...

Dates : mardi 1<sup>er</sup> octobre, jeudi 7 novembre et mardi 19 novembre et mardi 3 décembre 2024.



### PAPIER MÂCHE ET ROTIN

En associant les 2 matières papier mâché et rotin, vous pourrez réaliser des lampes, bougeoirs, récipients et autres. Toutes les idées sont bienvenues, nous vous aiderons à mener à bien votre projet. Dates : mardis 29 octobre : partie papier mâché, mardis 5 et 12 novembre : partie rotin et finitions.



## MACRAME

Les décorations en macramé sont très tendance : ne manquez pas l'occasion de réaliser un arbre de vie ou autre cercle décoratif, une suspension, un tableau, un tour de miroir, etc. Nous vous expliquerons les différents points de cette technique remise au goût du jour.

Dates : mercredis 6 et 20 novembre, et 4 décembre 2024



## SAPIN DE NOEL POUR INTERIEUR OU EXTERIEUR

Noël arrivant à grands pas, il est temps de réaliser une belle décoration ! A l'aide de branches de récupération, d'une baguette et d'un socle en bois, réalisez un magnifique sapin de Noël.

Date : jeudi 28 novembre (éventuellement prolongation le 5 décembre 2024)



## COUTURE : doudou mange cauchemars

Cadeau magnifique ! L'enfant auquel vous aurez offert ce doudou dessine ou écrit sur un bout de papier son souci ou son cauchemar, le glisse dans la bouche du doudou, qui « avale » le souci, permettant à l'enfant de mieux dormir !

Dates : jeudis 9 et 16 janvier 2025 (éventuelle prolongation le 30 janvier 2025).

Proposez-nous vos idées de cours : elles seront bienvenues !

Inscrivez-vous sans tarder à l'adresse suivante : **Atelier de créativité des Franches-Montagnes**

Par Fabienne Aubry : sms ou WhatsApp 079 795 55 24 ou e-mail : [fabienne.aubry@hotmail.com](mailto:fabienne.aubry@hotmail.com)

Tous nos cours, ont lieu dans les locaux de l'Atelier, bâtiment Juventuti, Rue Bel-Air 5, à Saignelégier. Le matériel n'est pas compris dans le prix des cours et sera payé directement aux animatrices.

Cotisation **annuelle 2024** : fr. 30.- (cours de courte durée : fr. 5.- par soir). **Si vous avez déjà payé votre cotisation, nous vous en remercions. Dans le cas contraire, vous pouvez effectuer le versement à la Banque Valiant, sur le compte IBAN CH82 0630 0016 3216 7600 1.** Chaque personne ayant payé sa cotisation est considérée comme membre de l'Atelier de Créativité et peut à ce titre utiliser les locaux et infrastructures de l'Atelier.

Par son inscription, le participant s'engage à suivre le cours et à en payer le montant (y compris la cotisation). Si un cours n'atteint pas un minimum d'inscriptions, il peut être annulé, ou éventuellement, avec l'accord de chacun, le prix serait revu. Les leçons manquées ne peuvent être ni remplacées, ni remboursées.

Le comité de l'Atelier de Créativité vous dit : **à bientôt !**

**Marie Froidevaux**

**Edwige Dessarsin**

**Rachel Cattin**

**Gene Barthe**

**Pia Froidevaux**

**Anne Landry**

**Ilona Rubner**

**Fabienne Aubry**